



# Commune de Court-St-Etienne

## DECLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE

2019 - 2024

29 janvier 2019

# **TABLE DES MATIERES**

<b>INTRODUCTION ET LIGNE DE CONDUITE</b>	<b>page 2</b>
<b>POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE</b>	<b>page 3</b>
<b>COMMUNICATION ET PARTICIPATION CITOYENNE</b>	<b>page 5</b>
<b>POLITIQUE ENERGETIQUE</b>	<b>page 7</b>
<b>POLITIQUE DE MOBILITE</b>	<b>page 8</b>
<b>POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>	<b>page 10</b>
<b>POLITIQUE D'ACTION SOCIALE</b>	<b>page 11</b>
<b>POLITIQUE DES AINES</b>	<b>page 13</b>
<b>PETITE ENFANCE</b>	<b>page 14</b>
<b>POLITIQUE DE LA JEUNESSE ET CITOYENNETE</b>	<b>page 15</b>
<b>POLITIQUE SCOLAIRE</b>	<b>page 16</b>
<b>POLITIQUE SPORTIVE</b>	<b>page 17</b>
<b>POLITIQUE CULTURELLE ET JUMELAGES</b>	<b>page 18</b>
<b>POLITIQUE DES TRAVAUX</b>	<b>page 19</b>
<b>POLITIQUE FINANCIERE</b>	<b>page 20</b>
<b>POLITIQUE DE SECURITE</b>	<b>page 21</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>page 23</b>

# **INTRODUCTION ET LIGNE DE CONDUITE**

Conformément aux dispositions du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, la majorité stéphanoise, issue des élections du 14 octobre 2018, a l'honneur de présenter au Conseil communal sa Déclaration de Politique communale 2019-2024.

Nous nous étions engagés sur quinze thématiques à la veille des élections et nous sommes aujourd'hui déterminés à les concrétiser au mieux, tout au long de ces six prochaines années.

Au-delà du soutien qui nous a été apporté, nous avons aussi entendu les messages exprimés par les électeurs et notre volonté est bien de répondre à leurs attentes. La majorité entend instaurer une dynamique positive tournée vers le dialogue et le partage.

Il appartient à chacune et chacun d'entre nous de poursuivre ensemble la transition entre notre commune d'hier et celle de demain. La Liste du Mayor est convaincue que la relation entre les citoyens, tous les élus et l'administration communale doit constituer le fil conducteur de son action et doit sans cesse être améliorée.

L'environnement, la participation citoyenne et la communication constitueront les trois éléments transversaux qui charpenteront l'ensemble des décisions qui seront proposées à l'adoption de ce Conseil communal. Ils définiront notre ligne de conduite.

L'environnement constitue notre quotidien.

L'ardeur avec laquelle notre jeunesse manifeste aujourd'hui sa préoccupation à l'égard de l'évolution du climat nous convainc que la contribution de Court-Saint-Étienne à la réduction des gaz à effets de serre constitue une motivation largement suffisante pour entreprendre une politique énergétique et climatique volontariste.

L'environnement ne se décline toutefois plus uniquement en

termes de protection de la nature et d'embellissement du cadre de vie.

Il inclut aujourd'hui l'amélioration des relations humaines et le renforcement du tissu social. Il vise à offrir un monde meilleur au sein duquel, outre une plus grande solidarité, des objectifs concrets doivent être déclinés ; des objectifs de développement durable. C'est ainsi que par exemple la création de logements publics et sociaux doit être favorisée, dans le cadre notamment de futurs projets urbanistiques. L'accueil et l'encadrement des aînés, de plus en plus nombreux, doit également être organisé.

Un soutien aux initiatives citoyennes doit être entrepris afin de favoriser la participation responsable des habitants au développement et à la sublimation de leur quotidien. Nous attendons les initiatives et avons réservé une somme significative de 40.000 euros en terme de budget participatif citoyen.

Il ne suffit pas de faire. Il faut aussi le faire savoir. Une part importante de la désaffection du citoyen envers le politique est le manque d'information dont il bénéficie et dont il ne profite donc pas. A l'heure de l'omniprésence des réseaux sociaux, il est indispensable que la communication envers le citoyen s'améliore et devienne, pourquoi pas, la plus performante. Nous entendons mettre en place à cet effet les moyens matériels et humains nécessaires.

## ***POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT***

Notre société connaît des bouleversements importants. La population se mobilise toujours plus pour l'environnement et le climat. Court-Saint-Etienne doit faire partie intégrante de ce mouvement planétaire et vital pour l'homme et la nature.

Afin d'inscrire encore davantage notre commune dans la voie du développement durable, nous souhaitons faire de Court-St-Etienne un lieu où les intérêts des générations futures seront

sauvegardés et soutenables sur le plan environnemental. Il est plus qu'essentiel de faire participer le citoyen aux politiques menées en matière d'environnement.

**Nos objectifs :**

- La signature de la convention des Maires et la rédaction d'un plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat ;
- L'élaboration d'un diagnostic territorial ;
- L'élaboration d'un Plan Communal de Développement de la Nature ;
- La réduction active des déchets communaux et des ménages au travers d'une politique de soutien au tri, à la collecte sélective et au compostage ;
- La limitation de l'usage privé de pesticides et de produits chimiques, en renforçant l'action « Quartier en santé sans pesticides » et en maintenant notre label « commune Maya » ;
- La réouverture dans la mesure du possible des sentiers oubliés dans le respect de l'environnement, des besoins des usagers et des droits légitimes des propriétaires ;
- Collaborer avec l'inBW à l'établissement du cadastre du réseau d'égouttage communal afin d'aider chaque habitant à procéder à l'assainissement de ses eaux usées ;
- Continuer la lutte contre l'érosion des sols en partenariat avec le monde agricole et la Région wallonne ;
- Lutter contre les inondations en exigeant sans relâche de la Région wallonne et de la Province qu'elles entretiennent leurs cours d'eau, leurs bassins d'orage et qu'elles progressent dans les travaux projetés ;
- Créer le premier parc public communal à la rue de la Papeterie, en veillant à une protection particulière et concertée de sa roselière ;

- Avec l'avis des habitants, rénover, entretenir et créer des espaces verts de qualité, respectueux de l'environnement et favorisant la biodiversité et la convivialité ;
- Aménager quelques « canisites » dans les zones plus urbanisées afin de lutter contre les déjections canines sur les trottoirs.

## **COMMUNICATION ET PARTICIPATION CITOYENNE**

Nous sommes convaincus que la relation entre les citoyens, les élus et l'administration communale doit sans cesse être améliorée.

Mais cette relation doit également être soutenue par une véritable politique de communication, exploitant les nouvelles technologies et le digital.

En misant sur une politique de communication moderne, nous entendons rassembler des personnes d'horizons différents et instaurer une dynamique tournée vers le dialogue et le partage. Nous avons également l'ambition de réunir au travers de celle-ci tous ceux qui souhaitent être acteurs du bien être au sein de notre commune.

Nous avons confiance en l'avenir et en votre capacité d'en être les acteurs.

### **Nos objectifs :**

- Mettre en place une cellule communication au sein de l'administration communale qui aura pour mission de dynamiser le site internet de la commune, de moderniser la communication avec les citoyens pour que ceux-ci soient plus informés sur les actions quotidiennes des services communaux, de reprendre, dans un annuaire numérique et

dans le bulletin communal, les projets portés par les habitants de Court ;

- Mettre en place un affichage digital à différents endroits de la commune qui reprendra toutes les activités qui ont lieu à Court-St-Etienne ;
- Améliorer la mise en ligne de documents administratifs à l'usage des citoyens via le site internet de la commune ;
- Avoir une véritable politique de communication sur les réseaux sociaux, de manière à mieux interagir avec les habitants pour tout type d'évènement ;
- Informer les citoyens sur les débats qui ont lieu au sein du Conseil communal, notamment en communiquant l'ordre du jour de chaque conseil via les différentes plateformes de communication disponibles. La majorité est ouverte à l'idée d'une retransmission du Conseil communal ;
- Poursuivre les réunions citoyennes et de quartiers lorsque des problèmes de circulation, de stationnement, d'aménagement du territoire, de projets se posent de manière aiguë ;
- Initier des rencontres bisannuelles avec les autorités, dans les quartiers, afin de permettre à tout un chacun de partager avec elles, son ressenti et ses propositions d'amélioration des politiques entreprises ;
- Réserver un budget participatif citoyen de 40.000 euros destiné à permettre la réalisation de projets initiés par les citoyens.

# POLITIQUE ENERGETIQUE

La poursuite de la politique de réduction systématique des consommations énergétiques est indispensable dans une perspective de développement durable, tant social qu'environnemental et économique. Toute nouvelle réalisation prend en compte le facteur énergétique.

Une politique d'encouragement aux économies d'énergie envers les citoyens devra être promue.

## **Nos objectifs :**

- Consulter les citoyens afin d'évaluer la possibilité de mettre en place une équipe de bénévoles qualifiés et passionnés en vue de préparer l'adhésion à la convention des Maires en 2020 et de rédiger un plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat en 2022. Ce plan devra rencontrer l'objectif européen de réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 ;
- Améliorer le cadastre et la comptabilité énergétique des bâtiments communaux et y intégrer les bâtiments du CPAS. Sous-traiter à l'avenir ce travail à une société spécialisée ;
- Sur base de ce cadastre, établir un plan d'action de réalisation de travaux améliorant encore la performance énergétique des bâtiments. Après analyse, les toitures des bâtiments communaux et du CPAS seront équipées de panneaux photovoltaïques ;
- Conforter les résultats obtenus dans les bâtiments dont la consommation de chauffage a baissé de plus de 20 % depuis 2006. Parvenir à une diminution supplémentaire de 20 % des consommations de combustibles dans tous les bâtiments d'ici 2024 ;

- Parvenir à une diminution de 20 % des consommations d'électricité de l'ensemble des bâtiments par rapport à 2006 et conforter ces résultats d'ici 2024 ;
- Produire au minimum l'équivalent de 20 % de la consommation d'électricité au travers de productions d'énergies renouvelables dans 8 bâtiments d'ici 2024 ;
- La rénovation de l'éclairage public va être accélérée de manière à diminuer de 20 % en 2024, la consommation par rapport à l'année 2006 ;
- Avant la fin de la période de renting du charroi communal, étudier la faisabilité d'une alimentation en énergie alternative des véhicules, telle que l'hydrogène, le CNG ou l'électricité.

## ***POLITIQUE DE MOBILITE***

Chacun s'accorde sur la nécessité de faciliter la mobilité douce. Les liaisons piétonnes et cyclables doivent être favorisées.

Avec le développement des vélos à assistance électrique, les liaisons cyclables, y compris moins confortables, constituent aujourd'hui une alternative crédible aux déplacements moyens d'ordre professionnel.

Il est important de favoriser l'intermodalité dans les déplacements domicile – travail. L'usage des transports en commun doit être promu et facilité par le biais d'investissements dans la création de parkings à proximité des gares, dont Court-Saint-Etienne est avantageusement dotée.

### **Nos objectifs :**

- Réaliser un parking destiné aux navetteurs aux gares de Court-St-Etienne et de Faux. Essayer d'agrandir celui de La Roche ;

- Trouver une solution avec l'OTW pour relier le centre de Court-St-Etienne, le Ruchaux et LLN par une ligne de bus régulière ;
- Continuer à insister auprès des instances fédérales pour que la cadence des trains soit améliorée sur la ligne 140 ;
- Solliciter l'OTW, le SPW et la Province afin de réaliser l'agrandissement prévu du pôle multimodal à Beaurieux près de la RN25 ;
- Négocier avec le SPW la création d'un parking de covoiturage sur le Champ de Court à proximité de la RN25 ;
- Convenir d'un partenariat avec une société active dans le domaine des voitures partagées, de manière à installer une station de 2 voitures dans le centre ;
- Placer en partenariat avec un partenaire spécialisé des bornes de rechargement de véhicules à propulsion électrique à proximité du centre ;
- Octroyer une prime complémentaire à celle de la Province en matière d'acquisition de vélos électriques ;
- Rendre les cheminements cyclo-piétons confortables et sécurisés. La priorité sera mise sur l'élargissement et la rénovation de la liaison entre le centre de Court et le centre d'Ottignies, ainsi que sur la pose d'un éclairage sur le Ravel, entre le centre et l'avenue des Prisonniers de Guerre. Les liaisons de fond de vallée peuvent être encore améliorées ;
- Organiser pour les enfants des 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaires des ateliers d'apprentissage de la conduite du vélo dans la circulation ;
- Prévoir en 2020, l'actualisation de notre PCM et définir les objectifs 2020-2030.

# ***POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE***

Avec près de 50 % de terres agricoles et plus de 25% de bois, notre commune possède un patrimoine naturel et paysager de grande qualité. Judicieux équilibre entre un nord semi-urbain et un sud rural, Court-Saint-Etienne se développe harmonieusement.

Court-Village est enfin une réalité. La poursuite de son aménagement doit être encouragée, réfléchi et davantage concertée. L'urbanisation doit être contenue afin de s'assurer que les capacités des services publics à la population restent adéquates et de qualité.

La liaison avec le centre historique du village doit être une préoccupation constante.

Le caractère rural de nos hameaux doit être activement préservé.

## **Nos objectifs :**

- Adopter dans le courant de la législature un Plan Communal de développement rural (PCDR) ;
- Actualiser l'ancien Schéma de Structure au travers de l'adoption d'un nouveau Schéma de développement communal (SDC) ;
- Les projets de densification situés à proximité des gares et des nœuds de communication seront favorisés ;
- Les autres projets de développement urbanistique d'envergure seront analysés à la lumière des besoins, de leur qualité et de leur intégration écologique et paysagère ;
- L'identité de nos villages et hameaux sera préservée et valorisée. Les nouveaux logements qui viendront compléter les espaces de vie devront respecter leur identité (notamment les gabarits) ;

- La Commune doit aussi mieux tirer parti de sa configuration et de sa contiguïté avec des zones de développement et d'activité économique existantes ou en devenir sur des communes voisines afin d'analyser l'opportunité et les possibilités de mettre des terrains à disposition des entreprises sur notre territoire ;
- La majorité entend également initier une étude susceptible de permettre la mise en œuvre des recommandations du CREAT sur l'aménagement du site de la maison communale et de ses environs.

## ***POLITIQUE D'ACTION SOCIALE***

L'action sociale est une priorité de la majorité.

Au-delà des synergies que nous continuerons de développer entre la Commune et le CPAS au cours de ces six prochaines années, nous souhaitons réfléchir, avec un a priori favorable, aux avantages et inconvénients, d'une fusion des deux institutions.

Les objectifs concrets de l'action sociale que nous entendons mener seront déclinés dans la déclaration de politique sociale du CPAS.

Nous souhaitons toutefois souligner deux aspects sur lesquels la Commune souhaite agir, complémentaires à l'action du CPAS : Le logement et les personnes en situation de handicap.

Sur le plan du logement, force est de reconnaître que le coût du logement est élevé à Court-St-Etienne et en Brabant wallon. Des familles éprouvent des difficultés à trouver un logement à un prix abordable. Il importe dès lors d'appréhender cette question à la lumière des nouvelles réalités de notre société et de nous tourner vers de nouveaux types et offres de logements.

- Nous souhaitons augmenter le nombre de logements publics communaux et travailler en étroite concertation et collaboration avec l'IPB en matière de logement social.
- Nous appuierons la création de logements acquisitifs à des prix inférieurs à ceux du marché au travers de partenariats avec la Province et publics-privés.
- Nous souhaitons poser les bases d'une réflexion sur la possibilité de création d'une régie foncière communale et/ou d'un Community Land Trust.

Au travers d'un nouvel échevinat dédié, la Commune souhaite mieux appréhender les besoins des personnes en situation de handicap.

L'objectif est d'inclure toutes les personnes porteuses d'un handicap quel qu'il soit : moteur, mental ou liée à la diminution de la mobilité par suite du vieillissement.

**Nous voulons :**

- Faciliter les accès aux bâtiments publics ;
- Identifier les commerces qui sont prêts à aider les personnes handicapées ;
- Intégrer des logements adaptés au handicap dans les nouveaux projets immobiliers ;
- Veiller à une meilleure mobilité des PMR lors de travaux sur le territoire de la commune ;
- Mieux faire connaître l'agent en charge du rôle d'Handicontact.

# POLITIQUE DES AINES

La construction d'une maison de repos publique uniquement réservée aux habitants de la Commune n'est pas financièrement envisageable. Des solutions alternatives doivent être trouvées en collaboration avec d'autres communes et/ou avec le secteur privé.

Deux pistes existent et les contacts sont réguliers. Elles doivent être entretenues et amplifiées.

Par-delà la création d'une maison de repos, le maintien à domicile dans de bonnes conditions doit être privilégié et ce dans le respect de la dignité de la personne et de ses conditions de vie.

## **Nos objectifs :**

- Terminer la transformation du « home Libouton » en 7 appartements publics à destination des personnes âgées, comprenant une salle polyvalente au rez-de-chaussée destinée aux loisirs des aînés ;
- Maintenir le service et la qualité des repas sur roues, servis à domicile ;
- Adapter le nombre d'aides familiales pour venir en aide aux personnes souhaitant rester chez elles ;
- Maintenir et favoriser la centrale des moins mobiles du CPAS et le taxi senior ;
- Maintenir l'espace public numérique (EPN) à la bibliothèque pour permettre à tous d'utiliser les moyens informatiques et de se familiariser avec tous les nouveaux modes de médias ;
- Poursuivre les activités bien ancrées, telles le goûter des rois et les voyages de découverte et d'agrément.

# PETITE ENFANCE

Suite à la création fin 2017 d'une crèche de 42 lits subsidiés au sein de Court Village, en remplacement de la Maison communale d'accueil de la petite enfance et aux difficultés financières du CPAS, la Commune a repris début 2018 l'ensemble de la gestion de l'accueil de la petite enfance.

Il est rapidement apparu que cette matière exigeait une tutelle et un accompagnement complémentaire. Cette situation justifie la création d'un échevinat dédié.

La Commune entend mener une politique active en matière de petite enfance et tirer parti de toutes les opportunités existantes et qui se présentent en matière de création de nouveaux lieux d'accueil.

La politique de collaboration avec l'ONE, notamment en matière de consultation des nourrissons, sera poursuivie et dans la mesure du possible renforcée.

## **Nos objectifs :**

- Tendre vers la meilleure adéquation possible en matière de moyens humains à la crèche ;
- Aménager les anciens locaux de la MCAE en co-accueils ;
- Aménager deux co-accueils complémentaires au sein des locaux cédés dans le projet intitulé « Val de Croix » afin de veiller à ce que le nombre de places d'accueil soit en adéquation permanente avec le profil de notre population ;
- Rationnaliser le service d'accueil, avec l'introduction progressive d'une seule liste d'inscription coordonnée à la crèche, chez les accueillantes à domicile et au sein des co-accueils ;

- Préparer de la nourriture locale et BIO dans les structures d'accueil des enfants ;
- Favoriser l'accueil d'enfants souffrants d'un handicap.

## ***POLITIQUE DE LA JEUNESSE ET CITOYENNETE***

La jeunesse est une priorité. Les jeunes représentent notre avenir. Il est indispensable de leur offrir un cadre de vie engageant, des repères, des ambitions, des objectifs.

Il s'agit de favoriser l'esprit critique, le débat, éviter autant les a priori que les idées toutes faites.

Nous souhaitons favoriser l'implication des jeunes dans la définition des politiques qui les concernent comme l'enseignement, le sport, la culture, le civisme et le climat.

### **Nos objectifs :**

- Maintenir la collaboration avec l'AMO d'Ottignies « La Chaloupe » pour le développement du service jeunesse « La Chaloupe J Court » ;
- En 2020, le service jeunesse sera déplacé à la rue Belotte dans des locaux rénovés et adaptés. Une salle polyvalente sera mise à la disposition des jeunes pour y développer une série d'activités provenant de leurs initiatives. Une responsabilisation sera assurée par le service jeunesse ;
- Poursuivre et soutenir le Conseil Communal des Enfants en les intégrant, notamment, dans les manifestations patriotiques afin de faire perdurer le devoir de mémoire ;

- Encourager les jeunes à s'engager toujours plus pour leur commune en matière de propreté et de transition écologique, par exemple : *Eté solidaire*, be-wapp, Green days, etc. ;
- Développer des actions ciblées mettant en garde la jeunesse contre les addictions à l'alcool, aux stupéfiants, aux écrans, etc. ;
- Continuer à apporter une aide logistique et structurelle aux mouvements de jeunesse ;
- Maintenir les synergies avec les plaines de jeux d'été d'Ottignies.

## ***POLITIQUE SCOLAIRE***

L'enseignement stéphanois est riche en connaissance et en diversité. Nous sommes une commune qui investit beaucoup en faveur de l'enseignement.

L'école doit veiller au bien-être des enfants dans leur vie scolaire et offrir un cadre de qualité à nos enseignants.

La majorité souhaite poursuivre l'ouverture des écoles vers le monde extérieur.

### **Nos objectifs :**

- La poursuite de l'enseignement en immersion, couplée à une filière francophone pure ;

- Améliorer la qualité des repas scolaires en privilégiant le circuit court ;
- Faire appel aux volontaires pour des fonctions de surveillants habilités aux abords des écoles et pour des initiatives de rangs vélos ;
- Développer l'utilisation du numérique au service de l'apprentissage des différentes disciplines ;
- Démarrer l'étude analysant la possibilité de regrouper les implantations maternelles et primaires de Tangissart à la rue de Villers, avec un parking adapté hors voirie.

## ***POLITIQUE SPORTIVE***

La majorité tient à mener une politique sportive dynamique qui permette d'entretenir le lien social et contribuer à la santé de ses habitants. Elle agira tant au niveau des infrastructures que de la promotion du sport.

### **Nos objectifs :**

- La mise en œuvre de la nouvelle salle de gymnastique et la rénovation du hall de sport existant ;
- L'aménagement d'un terrain omnisport aux abords de la salle communale à La Roche ;
- L'aménagement d'un ou deux terrains de « padel » à proximité du club de tennis ;
- L'analyse de la faisabilité de la création d'un demi-terrain de foot à l'Excelsior ;

- La rénovation des installations du club de pétanque à La Roche afin de permettre à ses membres de participer à des compétitions de haut niveau ;
- Poursuivre le soutien financier et logistique aux clubs et associations sportifs ;
- Rester à l'écoute des besoins en matière de petites infrastructures sportives de quartier ;
- Lancer des initiatives de nature à favoriser et promouvoir le sport pour tous, en ce compris les aînés.

## ***POLITIQUE CULTURELLE et JUMELAGES***

Court-Saint-Etienne a un potentiel culturel certain et des acteurs de terrain ne demandent qu'à poursuivre – voire développer – leurs activités et animer notre commune.

Le siège du CCBW à Court doit être préservé et garanti.

L'amélioration de l'aménagement du PAM Expo (ex Parc à Mitrailles) doit se concrétiser grâce aux subsides provinciaux.

A l'instar de la salle communale Defalque, les autres salles doivent être rénovées et mises aux normes de confort, d'efficacité énergétique et de sécurité les plus strictes.

Le soutien aux associations qui participent à la vie culturelle, artistique et folklorique du village doit être maintenu.

Les relations internationales favorisant les échanges culturels, la mise en perspective, les relations humaines, doivent être promues et entretenues.

### **Nos objectifs :**

- Favoriser les initiatives du CCBW en qualité de Centre Culturel Stéphanois ;
- Finaliser la rénovation du Foyer populaire ;
- Rénover la salle communale de La Roche ;
- Encourager les initiatives collectives (parcours des artistes, soirées poésies, cinéma, contes, expositions...) ;
- Maintenir et encourager les manifestations folkloriques locales ;
- Entretenir les amitiés franco-belges avec les communes de Vaujours et de Bruille Saint Amand et les amitiés italo-belges avec la commune et les habitants de Fregona ;
- Poursuivre l'aide administrative et financière à la commune de Kasa-Vubu au Congo ;
- Redonner vie à la chapelle de Sart-Messire-Guillaume au travers de projets citoyens.

## ***POLITIQUE DE TRAVAUX***

La commune a investi dans le renforcement de son service travaux. Un nouveau dépôt communal, équipé d'un parc à containers, d'un hall de stockage, d'un atelier et d'un magasin performant et rencontrant toutes les impositions légales en matière de bien-être et de sécurité au travail, a été créé. Le charroi et l'outillage ont été mis à niveau et complétés.

### **Nos objectifs :**

- Entreprendre de nouveaux travaux d'aménagement et d'embellissement des espaces publics et notamment des places de villages, en étant à l'écoute des demandes des habitants ;

- Mener une politique active et ambitieuse en matière de gestion des cimetières ;
- Un cadastre complet informatisé de l'état de nos égouts, voiries, trottoirs, pistes cyclables et de la signalisation routière est en cours d'élaboration. L'ordre de priorité de rénovation des voiries et des égouts tiendra compte de ce cadastre, mais également des opportunités apportées par différentes subventions supra communales ;
- La rénovation de la rue des Prisonniers de Guerre en rue cyclable sera la première priorité de la législature. La seconde sera la rénovation progressive et/ou la création de trottoirs dans l'avenue des Combattants, en partant de Court Village vers Mérivaux ;
- La rénovation de la Place Communale et la prise en compte du confort des différents usagers seront également mises à l'étude ;
- Finaliser la rénovation du hall n°11 sur la place des Déportés ;
- Dégager les moyens budgétaires nécessaires à la rénovation de l'église du Centre et du Calvaire.

## ***POLITIQUE FINANCIERE***

Les perspectives de subsides publics issus des niveaux de pouvoirs supérieurs, provinciaux, régionaux et européens, sont de plus en plus incertaines. Il est donc indispensable de notre part d'utiliser encore mieux l'argent qui nous est confié et surtout de ne pas dépenser l'argent que nous n'avons pas.

Aucun projet d'augmentation de la fiscalité communale n'est à l'ordre du jour.

## **Nos objectifs :**

- Poursuivre la gestion rigoureuse mais néanmoins bienveillante des deniers publics ;
- Garantir des conditions de travail du personnel de qualité par le biais d'investissements judicieux en moyens humains et matériels ;
- Continuer à maîtriser la dette et ne recourir à l'emprunt que dans le cadre d'investissements immobiliers extraordinaires (hall de gymnastique, commissariat de police, home public, bâtiments scolaires ou administratifs) ;
- Maintenir et amplifier la politique de recherche et d'obtention de subsides.

## ***POLITIQUE DE SECURITE***

Les services de police sont aujourd'hui rassemblés à Mont-Saint-Guibert dans des locaux loués à l'InBW au sein de l'Axis Park. Cette centralisation exige des efforts financiers importants des communes. Une amélioration de la qualité du service policier est légitimement attendue de cette évolution.

La dotation communale est toutefois inchangée depuis trois ans. Une augmentation des effectifs sera probablement nécessaire à terme, à la lumière de l'augmentation de la population. La Commune y répondra favorablement.

La construction à Court-Saint-Etienne du commissariat central permettra des économies et augmentera la présence policière sur le territoire communal.

Les caméras de surveillance ont démontré dans de nombreux cas leur utilité. Il n'a pas été possible d'en placer au cours de la législature qui s'achève. L'amélioration permanente des technologies devrait nous y aider.

Le centre de notre commune accueille quotidiennement plus de 1.500 adolescents fréquentant 3 écoles secondaires. Cette situation constitue la source d'une quantité impressionnante de petits actes inciviques. Une prévention active doit être mise en place, avec l'aide du service jeunesse « La Chaloupe J court », de la police et de notre agent constatateur.

### **Nos objectifs :**

- Réaliser le commissariat central de la zone de police "Orne-Thyle" à Court-Saint-Etienne en collaboration avec l'inBW ;
- Soutenir la zone de police afin d'obtenir un service de plus grande qualité encore ;
- Lutter contre les dépôts de déchets clandestins ;
- Faire respecter le règlement général de police communale en privilégiant la prévention et la communication. La sanction doit parfois contraindre les plus récalcitrants à respecter les règles communes à tout un chacun ;
- Obtenir l'agrément des différentes autorités compétentes (commune, région, police, justice) afin de faire placer des radars répressifs sur les axes structurants non communaux. (N238/N275). Veiller à ce que la police contrôle plus régulièrement les excès de vitesse sur les routes communales ;
- Augmenter le nombre de radars préventifs et investir dans le répressif en concertation avec la zone de police ;
- Etudier les meilleures solutions en matière de placement de caméras de surveillance ;
- Aider les comités de quartier au développement de PLP (Partenariat Local de Prévention) avec la zone de police.

## *En conclusion*

Ce programme de législature ne se veut pas exhaustif. Il ne se limite pas non plus à un catalogue de bonnes intentions. Nos objectifs seront déclinés d'ici quelques mois au travers d'un plan stratégique transversal que nous élaborerons en étroite collaboration et avec le soutien de l'administration communale. Celui-ci nous permettra de définir les moyens que nous mettrons en œuvre, de déterminer un calendrier de réalisation réaliste et en adéquation avec les moyens disponibles, de fixer les détails des actions annoncées.

Ce programme, nous pouvons bien entendu le réaliser seuls...

Mais nous pensons qu'il est de l'intérêt de tous d'unir nos forces et celles de nos concitoyens, de tous nos concitoyens, afin que l'avenir de Court-Saint-Etienne s'inscrive dans la transition, énergétique, climatique, environnementale, numérique et sociale, vers une commune où il fera encore mieux vivre.

\*\*\*\*\*